

Compte rendu du Conseil de quartier HOCHE-FRIELAND Lundi 23 janvier 2017 a la Maison des Associations

La réunion s'est déroulée en présence de Mr Pierre Lellouche, député et conseiller de Paris, Mme le Maire Jeanne d'Hautesserre, Mr Patrick Simbault, directeur de cabinet du Maire, Mr Vincent Baladi, adjoint au Maire en charge des acteurs économiques, du commerce et de l'artisanat, de la sécurité, Mme Nugeyre, chargée de mission, Mme Corinne Barlis, conseillère d'arrondissement.

L'ensemble du bureau Hoche-Friedland était présent.

Sont présents à la réunion Mr le Commissaire de Police Pierre Cabon, commissaire central adjoint du 8^{ème} et Mme le Commandant Laurence le Bidel, chef du SSP.

Sont présents aussi deux représentants de la voirie qui répondront plus tard aux questions concernant la voirie.

Mr le commissaire Cabon répond à une première remarque au sujet des crottins de chevaux de la police montée visibles sur les trottoirs rue Beaujon ou avenue Hoche, le long des maisons et parfois devant l'entrée des immeubles. Il nous a été précisé que la police montée sécurisait les Champs Elysees, les mercredi, samedi et dimanche.

Puis Mr le Commissaire a attiré notre attention sur le fait que 2016 a été une année particulière à cause des attentats terroristes, ce qui occasionne une nouvelle façon de travailler. La mission de sécurisation est assurée conjointement par le Commissariat d'arrondissement appuyé par des forces supplétives telles que : la mission Sentinelle, les militaires, les CRS, les CSI (compagnie de sécurisation et d'intervention).

La première problématique rencontrée dans notre secteur est liée aux vols à l'étalage, aux vols contre les personnes, contre les voitures dans les parkings et dans les rues ; ce sont des vols de prédation. C'est un secteur attractif où le flagrant délit est difficile, un gros travail est effectué avec la police technique et scientifique. Ces voleurs sont souvent des auteurs de vols en série, des << serial voleurs >>. Grâce à l'ADN, on a pu attribuer 14 méfaits au même individu dans la même semaine dans un parking.

En revanche, il y a heureusement très peu de faits de vols par de faux policiers, faux plombiers, faux agents du gaz ; Mr le commissaire nous recommande vivement d'être très méfiants et très vigilants.

La deuxième problématique concerne l'occupation de l'espace public en particulier par la location des Ferrari. Le Commissaire précise que cette activité est tout à fait légale. Elle n'existe pas comme infraction dans le code pénal ; c'est la façon de la mettre en œuvre qui peut poser des problèmes d'ordre public, il étudie la possibilité de l'apparenter à une vente à la sauvette. Cette activité constitue un levier économique, les employés sont déclarés. Les fourrières hésitent à enlever les véhicules de peur de les détériorer.

Pour le stationnement abusif devant les salons Hoche, le commissaire indique que la police intervient régulièrement pour des problèmes de stationnement et a dressé en 2016 pas moins de 33743 PV, sur ce secteur.

Une habitante se plaint que les voitures garées entre l'avenue Hoche et la rue de Courcelles soient très rapidement enlevées par la fourrière, sauf celles des ambassade.

En haut de l'avenue de Wagram, pour les gros transporteurs de voitures de location concernant le loueur de voitures SIXT, la police a promis d'être vigilante s'ils sont garés sur les passages piétons.

Avenue de Wagram, en face de la terrasse du « Paradis du Fruit », à l'emplacement de la grille manquante autour de l'arbre sera posé un revêtement.

Une habitante nous fait part de son inquiétude quant à la descente des bus qui s'avère dangereuse en haut de l'avenue Hoche à cause des travaux du nouvel édicule de la RATP ; cette situation est provisoire.

En ce qui concerne le remplacement par des places de stationnement de la station de taxi qui fait l'angle entre la rue Beaujon et la rue Balzac, la voirie a proposé d'étudier ce projet qui nous semble à tous pertinent.

Avenue Hoche, la plaque indicative de l'avenue qui est manquante sera posée à la fin du mois de mars 2017.

La chaussée avenue Hoche devant le fleuriste « Aquarelle » a été refaite à neuf en octobre 2016.

Une habitante du haut de l'avenue de Friedland demande à Mme le Maire si elle dispose d'un droit de regard par rapport au parking Vinci. En effet il existe un gros problème permanent de propreté : des déjections, de l'urine engendrent des odeurs insupportables et rendent l'accès au parking très déplaisant. Cette habitante suggère pour remédier en partie à ce problème de permettre l'accès au parking avec les badges en haut de l'escalier et non pas en bas de l'escalier comme actuellement. Madame le Maire répond que Vinci a été racheté par Indigo, que c'est un lieu privé. Elle propose cependant, sans pour autant être taxée d'ingérence, de faire à Indigo un courrier circonstancié.

Une habitante aborde le sujet de la fermeture de la Poste de la rue Balzac. Aucune véritable réponse n'a pu être apportée sur sa réouverture. La nuisance est importante car c'est une Poste qui est située au cœur du quartier Hoche-Friedland. Les habitants doivent se rendre à des Postes situées plus loin comme celle de la rue du Colisée.

Un habitant dénonce la saleté récurrente des rues du quartier. Madame le Maire répond que des nettoyages sont effectués régulièrement et que l'incivilité des habitants est aussi en cause.

Mme le Commandant Laurence le Bidet nous précise **qu'en cas de tapage nocturne**, il ne faut absolument pas hésiter à composer le 17 – et non pas le numéro du commissariat – ce qui nous assure du passage d'un véhicule de police.

Grâce à la détermination et à la persévérance du conseil de quartier et avec l'appui de la mairie du 8eme, et grâce au vote des électeurs dans le cadre du budget participatif 2015, **le projet d'aménagement du passage piétons rue du faubourg Saint Honoré afin de sécuriser leur traversée à cet endroit dangereux, a pu être réalisé.**

Le second dossier qui était à l'étude depuis longtemps déjà et qui concerne **le nouvel édicule de la RATP avenue Hoche est en voie d'aboutissement car les travaux ont déjà commencé.** Ils vont durer 6 mois environ.

Il est procédé à l'élection des 5 membres du bureau. 11 personnes sont candidates. Les résultats obtenus sont :

Martine Guichard	47 voix
Isabelle de Roulhac	43
Thérèse Bartmann	37
Muriel Laroque	24
Franck Sabet	23
Jean Houmard	22
Jérôme Beguin	16
Henri Plessier	8
Renée Binosi	6
Joelle Maurin	6
Hervé Segalen	5

Mesdames Guichard, de Roulhac, Bartmann, Laroque et Monsieur Sabet sont donc les 5 membres élus du conseil de quartier.

La séance est levée vers 20h15.